



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Pour être défendu.e et entendu.e, le 6 décembre, je vote FSU !

Élections au Comité Technique d'Établissement (CT)
de l'Université Lyon 1

SNESUP-FSU /SNASUB-FSU/SNEP-FSU/SNCS-FSU Lyon 1

Un bouleversement d'une ampleur inédite de l'enseignement supérieur et de la recherche publics se met en place à l'échelle de toute la Région, à une vitesse effrénée, puisque « l'Université-cible » devrait voir le jour en janvier 2020. **L'actuel Conseil d'Administration n'a jamais reçu mandat des électeurs concernant la question de la fusion, puisqu'il a été élu avant même que n'existe le projet d'« Université-cible ».** Le rythme imposé par le jury de l'Idex a laissé peu de place à la concertation entre personnels de l'université et à la réflexion inter-établissements. Les rares documents qui circulent, de même que les projets ministériels, laissent craindre une remise en cause des valeurs et missions de l'université et de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, l'attaque des statuts des personnels, une dégradation des conditions de travail et des atteintes à la démocratie universitaire. Dans ce contexte, nous devons faire entendre notre voix.

**L'université de demain ne peut pas se faire à marche forcée
et contre l'intérêt de ses personnels.**

Le CT : un lieu de parole à investir

Le CT est une instance constituée de représentant.es de TOUT le personnel (enseignants/chercheurs et BIATSS). Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail au sein de l'établissement sont soumises au CT. **C'est un des rares lieux où la parole de tous les personnels peut être entendue. Nous devons y être présent.es !**

L'avis du CT est obligatoirement communiqué au Conseil d'Administration avant toute décision sur ces sujets. Un état des lieux annuel de la situation de l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) doit être présenté au CT, pour un bilan des problèmes existants et un suivi des actions engagées.

L'enjeu des Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT)

Sur la base des suffrages recueillis aux élections du CT, les organisations syndicales désignent leurs représentant.es au sein du CHSCT.

Les CHSCT contribuent à la prévention des risques professionnels (y compris les risques psychosociaux). Ils peuvent proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel, effectuer des visites de services et enquêter à la suite d'accidents du travail, rédiger des rapports pouvant contenir des préconisations. Ils sont consultés sur les projets d'aménagement importants. Ils peuvent rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention des risques, protection de personnes et des biens.

Qui vote aux élections pour le CT ?

Tous les personnels titulaires, contractuels et vacataires (y compris les doctorants), bénéficiant d'un contrat en cours signé avant le 06/10/2018, **exerçant à l'université Lyon 1 et dans les laboratoires rattachés dont l'université est la tutelle principale**, (y compris les personnels d'autres établissements et organismes de recherche, CEA exclus)

Attention, pas de vote par procuration aux élections professionnelles !

Pourquoi voter pour la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) ?

La FSU regroupe les principaux syndicats d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs (SNESUP), de chercheurs (SNCS), de personnels administratifs, techniques, de bibliothèque (SNASUB), d'enseignants d'EPS (SNEP), d'infirmières scolaires (SNICS) et d'assistantes sociales (SNUAS-FP) dans l'enseignement supérieur.

La liste présentée par la FSU est représentative de toutes les catégories de personnels, de tous les métiers, corps, statuts de l'université.

Pour la FSU, la Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale. Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble. **C'est pourquoi la FSU défend les services publics et la Fonction publique.**



Les engagements des candidat.e.s de la FSU pour Lyon 1

Les élu.es FSU s'engagent à oeuvrer pour

Améliorer les conditions de travail

- une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux (harcèlement moral et sexuel, discrimination, burn-out) systématiquement en lien avec le CHSCT ;
- l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes
- la santé et la sécurité au travail, la prise en compte du handicap dans le travail ;
- le droit à congé pour toutes et tous : règles claires concernant la reconnaissance des jours fériés, congés maladie et familiaux dans les services d'enseignement.

Permettre à toutes et tous d'exercer leur métier

- une réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche par le recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;
- une répartition équitable des services et des tâches ;
- le respect de l'indépendance scientifique et pédagogique des enseignants-chercheurs ;
- le refus de la mise en place de filières dites « d'excellence » au détriment des autres filières
- une université ouverte à toutes et tous.

Améliorer la transparence et l'équité dans les processus de recrutement et de gestion des carrières

- une répartition plus équitable des primes existantes entre tous les agents (la FSU revendique l'intégration des primes aux salaires) ;
- des règles de gestion des carrières définies en concertation ;
- un alignement des régimes indemnitaires des BIATSS sur le régime le plus favorable existant sur le site ;
- la mise en oeuvre effective d'un droit à la formation pour tous les agents ;
- la mise en place de règles de mobilité interne pour les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs.

Lutter contre la précarité

- la stabilisation des agents contractuels et un plan concret de résorption de la précarité ;
- le maintien de tous les emplois du site et plan

pluriannuel de création d'emplois de titulaires pour répondre aux besoins du site et à l'amélioration des conditions de travail ;

- le refus de l'externalisation de tâches vers le privé (accroît la précarité et réduit la qualité de service) ;
- des conditions de rémunération, de carrière et de travail immédiatement similaires à celles des titulaires
- un contrat de travail unifié pour tous les contractuels enseignants : 384 h annuelles, alignement des salaires et progression de carrière sur la grille PRCE pour tous !
- des congés égaux pour tous quel que soit le type de contrat et le service d'affectation ;
- le paiement mensuel des vacances d'enseignement
- l'établissement d'un règlement de gestion des contractuels pour encadrer les pratiques de l'université-employeur
- la clarification et l'amélioration des droits des agents en CDD ou CDI.

Faire entendre la voix des personnels

Les élu.es FSU s'engagent à communiquer aux personnels toutes les informations qu'ils obtiennent concernant les restructurations en cours autour du projet de fusion des établissements Lyon 1, Lyon 3, Saint-Etienne, ENS et INSA, porté par la présidence actuelle de l'université Lyon 1. L'Université est notre outil de travail.

Nous devons et voulons être associés aux décisions et pouvoir continuer à exercer notre métier en toute sérénité .

Nos candidat.es pour la FSU

Jill ADESSO, Philippe BERARD, Cécile BERNARD-CALVET, Sandrine BOHAS, Mohamed DIFF, Emmanuelle DIVAY, Samuel DUJARDIN, Daniel FRANDJI, Sébastien GAUTHIER, Patricia GIBERT, Sylvie GUY, Jean-Marc IMATASSE, Alexis JOURNET, Denis LAURENT, Véronique MAUME-DESCHAMPS, Karine MONTEIL, Cécile OTTOGALLI, Sébastien POUPET, Anne ROGER, Simon VERRIERE



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**